

ECOWAS COMMISSION

COMMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO



**RELEVE DE CONCLUSIONS DE LA DEUXIEME
REUNION DE CONCERTATION SUR
LA STRATEGIE SAHEL CEDEAO**

Abuja, (NIGERIA), 26 Mai 2014

La deuxième réunion de concertation sur la stratégie de la CEDEAO pour le Sahel s'est tenue le 26 mai 2014 à Abuja, en République Fédérale du Nigeria, sous la présidence de Son Excellence Kadré Désiré OUEDRAOGO, Président de la Commission de la CEDEAO.

Cette rencontre a été rehaussée par la présence de l'Envoyée Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Sahel et du Ministre Algérien délégué aux affaires maghrébines et africaines ainsi que de la délégation Marocaine.

Ont participé à la rencontre, les représentants des membres de la Plateforme de coordination de la Stratégie de la CEDEAO pour le Sahel : ONU, UA/MISAHEL, UE, Banque Mondiale, UEMOA, CILSS, CENSAD, ALG, BIDC, BOAD, BAD, UE, Etats membres de la CEDEAO, Algérie, Maroc, Mauritanie, Libye et Tchad.

Ont également pris part à la réunion les Ambassadeurs et Représentants résidents d'organisations régionales et internationales, partenaires de la CEDEAO ainsi qu'une délégation du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

A la suite des présentations des différentes stratégies sur le Sahel, des Interventions des parties prenantes et des échanges qui ont suivi, les principales conclusions de la rencontre se résument comme suit :

1. Les participants se sont félicités de la tenue de la deuxième réunion de concertation sur le sahel et ont positivement apprécié les évolutions notées, depuis la première rencontre d'octobre 2013 de Washington, dans les différentes initiatives Sahel et dans les efforts de coordination et de dialogue autour de la mise en œuvre des actions pour le développement et la stabilité de l'espace sahélo-saharien.
2. Les participants ont exprimé leurs vives préoccupations et inquiétudes en ce qui concerne les derniers événements au Nord Mali ainsi que sur l'enlèvement des jeunes filles et la multiplication d'actes terroristes au Nigeria. Ils estiment que ces événements montrent la nécessité d'une plus grande mobilisation et d'une détermination sans faille pour des interventions coordonnées et rapides pour sécuriser et développer cet espace.
3. Les participants ont salué la tenue de la Conférence de Paris du 17 mai 2014 sur la sécurité régionale ainsi que la portée des engagements pris en termes de renforcement de la coordination dans les efforts de sécurité. Cette réunion a impliqué la France, le Nigéria, le Cameroun, le Niger, le Tchad et le Bénin.
4. Les participants se sont félicités de l'état d'avancement des initiatives des Nations Unies, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne et de la Banque Mondiale ainsi que de leurs importantes contributions aux travaux.
5. Pour la stratégie des Nations Unies, les participants ont souligné les avancées à travers la déclinaison de l'initiative des Nations Unies en projets régionaux et nationaux dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, et de la résilience.
6. L'Envoyée Spéciale des Nations Unies pour le Sahel, après avoir lu le message du Secrétaire Général des Nations à l'attention de la réunion, a insisté sur la nécessité de rationaliser la multitude d'initiatives sahel et de leur assurer une bonne coordination. Elle a félicité la CEDEAO pour cette réunion de concertation.

7. En ce qui concerne l'Union Africaine, les participants ont salué la mise en place de la Mission de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) et ont jugé prometteur le processus de Nouakchott dans la lutte contre le terrorisme et les autres formes de criminalité dans la région Sahel. Ils ont également favorablement apprécié les piliers d'interventions retenus axés sur la gouvernance, la sécurité et le développement.
8. S'agissant de la stratégie Sahel de l'Union Européenne, les participants se sont félicités de la priorité accordée par l'Europe à la région et ont salué l'engagement de l'Union Européenne tout comme ses Etats membres, à titre bilatéral, en faveur de la zone Sahel. Les actions concrètes menées dans les domaines de la sécurité et de l'action humanitaire ont été saluées. L'Ambassadeur de l'Union Européenne a salué le mécanisme de coordination de la région Afrique de l'Ouest.
9. Sur l'initiative Sahel de la Banque mondiale, les participants ont félicité l'Institution pour la formulation diligente d'une réponse concrète aux préoccupations du Sahel. A cet égard, ils ont notamment apprécié l'approbation de projets pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, le financement prévu de projets régionaux d'appui aux femmes, l'appui au CILSS ainsi que le soutien apporté à la mise en place d'un cadre d'intervention des partenaires techniques et financiers pour l'élaboration d'un plan d'action détaillé sur le pastoralisme et l'irrigation.
10. Au titre de la stratégie de la CEDEAO pour le Sahel, les participants ont affiché leur convergence de vues sur la pertinence de l'approche. Ils ont salué la démarche de l'Institution Communautaire visant à décliner des priorités spécifiques pour l'espace sahélien-sahélien et d'orienter son action dans le domaine de la stabilité et du développement socio-économique de la zone.
11. Les participants ont à cet effet positivement apprécié le choix porté sur des projets structurants de désenclavement et de connexion des territoires à travers des infrastructures routières transfrontalières. Ils ont également relevé la priorité accordée à la résilience et à la sécurité alimentaire, déclinée à travers des projets dans les domaines du pastoralisme, de l'irrigation, de l'agriculture, et de la protection sociale. Les participants ont enfin salué l'importance accordée à l'éducation. Sa promotion dans le sens de la citoyenneté, de la paix et de la tolérance mais également travers des acquisitions pour de meilleures chances d'employabilité sont des gages d'intégration sociale et d'insertion professionnelle.
12. Sur le mécanisme de mise en œuvre de la stratégie de la CEDEAO, les participants ont apprécié la mise en place d'une Plateforme de coordination pour entretenir et consolider les efforts sur le sahel, pour une plus grande efficacité dans les interventions.
13. Les différentes parties prenantes, notamment l'UEMOA, l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie, ont réaffirmé leur engagement à appuyer la démarche de la CEDEAO à travers notamment leur implication dans la Plateforme de Coordination nécessaire à la mise en œuvre intégrée de la Stratégie.
14. Les participants ont encouragé toutes les actions de coopération transfrontalière entreprises par l'Afrique du Nord en faveur de la stabilité et du développement de la région.

15. Les participants ont encouragé le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) à poursuivre et à renforcer sa collaboration avec la CEDEAO dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie.
16. Les participants ont accueilli favorablement la disponibilité de l'Espagne à appuyer la Stratégie Sahel de la CEDEAO et d'être membre de la Plateforme de coordination.
17. A la suite des présentations et des échanges, les participants ont recommandé à la CEDEAO d'élaborer un programme de travail précis lui permettant de réaliser au plus tard le 30 septembre 2014, les actions suivantes :
 - a. Finaliser le document de la stratégie accompagné d'un plan d'action détaillant les projets prioritaires à mettre en œuvre, en vue de sa discussion en marge des prochaines Assemblées Annuelles de la Banque Mondiale et du FMI ;
 - b. œuvrer à la mise en place d'un cadre de concertation entre l'UMA, la CENSAD, et la CEDEAO ;
 - c. Inclure dans la Plateforme la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique (BADEA) ;
 - d. Définir les modalités pratiques de mise en œuvre, avec la précision des rôles des différents acteurs (pays, organisations régionales et continentales, Institutions Internationales) et la mise en synergie des interventions des différents partenaires dans le Sahel ;
 - e. Mettre en place le Secrétariat technique de la stratégie et préciser sa composition, en vue de son opérationnalisation ;
 - f. Engager les actions en vue de la désignation des points focaux au sein des membres retenus pour le Secrétariat technique ;
 - g. Renforcer les liens entre la Plateforme et les mécanismes de coordination existants, en particulier le G5, la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel et le Processus de Nouakchott.
18. Enfin, les participants ont convenu que la prochaine réunion de la Plateforme de coordination de la stratégie de la CEDEAO pour le Sahel se tiendra en marge des Assemblées Annuelles de la Banque Mondiale et du FMI en octobre 2014.

Fait à Abuja, le 26 mai 2014

La Réunion